

Un drôle d'échange ?



- MISE EN SITUATION -

Vous arbitrez une partie de simple entre **A** et **B**. Au cours d'un échange, **B** renvoie une balle haute qui tombe dans le camp de **A** puis retourne aussitôt dans le camp de **B** via un effet rétro. **A** se précipite dans le camp de **B** où il parvient à frapper la balle avant son rebond. **B** reste sans réaction. Que décidez-vous de faire face à cet échange ?

- Je sanctionne A d'un carton jaune.
- J'accorde le point pour B.
- J'accorde le point pour A.
- Je décide de remettre la balle.

- ANALYSE -

Au tennis de table, le RENVOI est défini par *l'article 2.7.1* des Règles du Jeu :

« La balle, ayant été servie ou renvoyée, doit être frappée de telle façon qu'elle touche le camp de l'adversaire soit directement, soit après avoir touché le filet ou ses accessoires. »

Le RENVOI est aujourd'hui défini dans sa plus brève expression. Pour qu'un RENVOI soit régulier, **il suffit que la balle touche le camp adverse**, Point.

Dans la mise en situation précédente, le renvoi de **A** est conforme à la définition réglementaire puisque **A** frappe la balle dans le camp de **B** qui ne parvient pas à réaliser un renvoi régulier. Donc point pour **A**.

Encore récemment, cet *article 2.7.1* était complété par les notions suivantes :

« Toutefois, si la balle - servie ou remise en jeu - revient d'elle-même par-dessus le filet ou le contourne, elle peut être frappée par le joueur pendant qu'elle est encore en jeu de façon telle, qu'elle touche directement le camp adverse.

Contourner le filet signifie passer au-dessus ou autour de la partie du filet et de ses supports qui font saillie, de chaque côté, en dehors de la table.

Si la balle, en passant au-dessus du filet ou en le contournant, touche le filet ou ses supports, elle sera néanmoins considérée comme étant passée régulièrement. »

Cela méritait de prendre quelques situations de jeu en compte, dont celle qui nous intéresse, mais au final, cela n'apportait pas de plus-value à l'article. C'est pourquoi les instances ont décidé de se passer de ces notions supplémentaires et de réduire le RENVOI à sa plus brève définition, comme expliqué précédemment.

- CONCLUSION -

Sur la base de l'[article 2.7.1](#) des Règles du Jeu, rien réglementairement n'interdit un joueur de se transporter dans le camp adverse pour renvoyer une balle retro (par exemple).

Il est vrai que ce genre d'échange est rare en compétition et plutôt observé lors d'exhibitions...mais reste conforme aux Règles du Jeu.

D'ailleurs, ce type d'échange existe bien en compétition comme l'atteste le lien ci-après. Il s'agit d'une rencontre de coupe d'Europe opposant le club de Cergy Pontoise à un club polonais. Je vous laisse découvrir cet échange et la réaction du joueur français face à un renvoi du joueur polonais. Vous constaterez que les arbitres laissent le jeu se poursuivre, comme si de rien n'était.

<https://www.tennis2table.com/Videos/le-point-du-siecle.html>

